

Note de bilan final

PARLER BAMBIN

« *Essaimage national du programme PARLER BAMBIN* »

Projet porté par
**AGENCE NOUVELLES DES
SOLIDARITES ACTIVES**

Agence nouvelle des
 **Solidarités**
actives

dans le cadre du dispositif

 **FRANCE
S'ENGAGE**

Durée de l'action soutenue :
De Juillet 2015 à Décembre 2017

Ministère de l'éducation nationale

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



Juin 2018

INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) dans le cadre de l'appel à projets permanent lancé en 2014 sur le déploiement de projets innovants d'utilité sociale.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guident les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Sur un autre registre, le programme lancé en 2014 a eu pour vocation d'identifier, de mettre en valeur, de soutenir et de faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des associations, des fondations, des entreprises. Programme interministériel placé sous l'égide du Président de la République, il a été animé par le ministre chargé de la jeunesse, chargé également du soutien à de la vie associative. Les projets sélectionnés ont reçu un appui financier, un accompagnement personnalisé et un label intitulé « La France s'engage ».

Le contenu de cette note de bilan n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du programme, vous pouvez consulter les rapports d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par les quatre équipes de recherche sélectionnées par le FEJ : Itinere Conseil sur les projets relevant du champ de « Lutte contre l'exclusion/Santé », le cabinet GESTE sur les projets portant sur « l'emploi et l'insertion », la société de conseil Planète Publique sur les projets relevant de « l'éducation et de la formation » et l'Agence PHARE sur le « Numérique » et les projets « Citoyenneté/Vie associative ». Ces documents sont consultables sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

I- RAPPEL DU PROJETS ET DE SES OBJECTIFS

En France, les dispositifs d'intervention précoces de renforcement du langage visant à réduire les inégalités sociales sont encore très peu répandus alors que les travaux scientifiques ont prouvé leur efficacité à long terme. Le programme national « Parler bambin » vise à essayer une méthode pédagogique innovante en crèche qui redonne toutes leurs chances aux enfants défavorisés pour le développement du langage.

Ce programme comprend 2 volets :

-La diffusion à grande échelle, portée par l'ANSA, à travers la structuration d'une communication nationale et d'une offre de formation ainsi que l'animation d'un réseau national Parler Bambin.

-Un programme de recherche portant sur l'évolution des pratiques professionnelles et l'évaluation des effets de « Parler Bambin » sur le développement global des enfants et sur l'implication des parents dans le dispositif.

II- PRINCIPALES INNOVATIONS

Le programme de diffusion et de recherche « Parler Bambin » est un programme de prévention précoce des inégalités sociales : les écarts de développement du langage dans la petite enfance sont importants et déterminent largement la suite de la scolarité dans les familles en situation de précarité. Ce dispositif est un levier de soutien à la parentalité pour les familles en situation de vulnérabilité, qui peuvent prolonger l'encouragement des compétences langagières de leur enfant dans l'environnement familial.

Le changement d'échelle a pu être opéré grâce à la structuration d'une offre de formation, la conception des outils pédagogiques et l'animation du réseau national des praticiens « Parler Bambin »

Le dispositif de recherche fut un volet constitutif du programme, il visait à mesurer les effets du programme sur le développement des enfants accueillis dans les crèches où la méthode a été mise en place comparativement aux groupes de crèches où elle n'était pas.

III. CARACTERISTIQUES DU PUBLIC TOUCHE PAR LE PROJET

Les bénéficiaires directs sont tous les jeunes enfants de 0 à 3 ans accueillis en crèche. Les ateliers langage « un coup de pouce » sont destinés en particulier aux enfants - à partir de 24 mois - ayant besoin de renforcer leurs compétences langagières.

Les bénéficiaires indirects sont les parents des jeunes enfants et les professionnels de la petite enfance des établissements d'accueil du jeune enfant.

IV. PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

L'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) a soutenu, organisé et animé le réseau national « Parler Bambin » afin de faciliter l'ancrage durable du programme dans les crèches impliquées.

L'animation du réseau par l'ANSA s'est organisée à deux niveaux :

- L'organisation et l'animation d'une communauté de pratiques entre les professionnels de « Parler Bambin » formatrices référentes afin de partager et essaimer les bonnes pratiques
- L'ANSA a coordonné le programme national en lien avec des experts de « Parler Bambin » et des évaluateurs auprès du réseau national des personnes ressources et des responsables des structures engagées dans le programme national « Parler Bambin » ;

L'ANSA a conçu et mis en œuvre une communication nationale à destination des candidats au programme national avec des rencontres bilatérales mais aussi auprès d'élus et des directions petite enfance des municipalités, des professionnels de la petite enfance issus de crèches municipales, associatives, mutualistes et privées sur les territoires.

Une campagne de communication a été menée auprès du grand public avec la diffusion d'une plaquette de présentation du programme national « Parler Bambin » et la création du site web <https://www.parler-bambin.com> et d'une page Facebook dédiée.

L'ANSA a assuré la formation initiale des nouvelles crèches entrant dans le programme. Dans ce cadre, l'équipe a conçu le dispositif de formation et d'ingénierie des 7 modules de formation et l'accompagnement des personnels formés.

Enfin, l'agence a contribué à l'évaluation en facilitant le lien entre les évaluateurs et les crèches intégrées dans le programme.

V. RESULTATS ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Le projet visait initialement un essaimage de 60 crèches. En 2016, la campagne nationale de communication s'est intensifiée en prenant une autre ampleur :

- L'organisation d'un évènement national « Parler Bambin » le 1er février 2016,
- - De nombreux contacts bilatéraux avec les gestionnaires de crèches,
- - De nombreuses réunions d'information auprès de professionnels de la petite enfance,
- - La mise en place de partenariat avec les CAF du Rhône et de la Drôme, l'ARS Rhône Alpes, etc comme relais de diffusion de « Parler Bambin ».

Les résultats de cette campagne de communication ont permis d'augmenter significativement la diffusion de « Parler Bambin », Le projet intègre désormais 95 crèches situées sur l'ensemble du territoire, ce qui représente près de 1% du total des crèches françaises A raison de 15 enfants accueillis en moyenne, le programme concernera donc au total 2880 enfants.

Ce volume très important renforce la robustesse de l'évaluation. En ce qui concerne le volet essai, l'envergure prise par le projet a conduit la structure à renforcer son équipe de formateurs (éducateurs de crèches et orthophonistes) et à former des formatrices chez les gestionnaires qui ont rejoint le programme : ces évolutions vont permettre de consolider considérablement la capacité de formation « Parler bambin » sur le territoire national.

La plus-value essentielle du projet se mesurera par une progression accrue du niveau de langage des enfants bénéficiaires à leur sortie de la crèche. Il s'agit du principal indicateur observé par l'équipe des chercheurs dans le cadre du protocole d'évaluation. La plus-value du projet se mesure également par d'autres indicateurs : - le nombre de structures engagées dans le programme (96 crèches) ; - l'évaluation positive des formations « Parler Bambin » - le nombre de professionnels participant au réseau national - l'adoption effective de « Parler Bambin » dans les pratiques professionnelles, ce qui permet une professionnalisation des équipes des crèches impliquées (connaissance sur le développement du jeune enfant, les enjeux du développement du langage, les pratiques langagières, l'individualisation de la relation adulte-enfant) - l'évolution des pratiques langagières des parents avec leur enfant et l'accueil bienveillant de « Parler Bambin » par les familles.



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
www.experimentation.jeunes.gouv.fr